

infos'

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin n°8 juin 2007

Chasse 67

B U L L E T I N D E L I A I S O N



à partir de 387.71 €
par mois*



NOUVEAU
FREELANDER 2
à partir de
30 500 €*



Imaginez un nouvel horizon

*Offre valable en location avec option d'achat pour une durée de 60 mois jusqu'au 30 juin 2007. Exemple pour un Freelander neuf au prix de vente de 30 500 TTC pour 20 000 Km / an. Contrat de location de 60 mois à 387,71 € / mois (hors prestations facultatives). 1er loyer 25% et en fin de contrat option d'achat de 30% du prix de vente du véhicule selon conditions relatives à l'usage. 1 état et 20 000 Km / an. Coût total en cas d'acquisition de 30 649,89 € (frais de dossier inclus). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30 juin 2007 chez votre concessionnaire sous réserve d'acceptation par CGL - Compagnie Générale de Location et d'Équipements, 69 Av. de Flandre 59700 Maroilles. Selon tarif en vigueur au 01/01/07.

Consommations Norme CE 1999/94 (L/100 km): Mixte 7,5 - CO2 (g/km): 194. Circulation sur voies autorisées seulement. SIREN 425 127 362 RCS Versailles.

* Freelander 2 TD4 E tarif du 01/01/2007.

Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com / E-mail: clement.wieser@alliance-automobiles.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40

SAVERNE SAVERNE AUTOS 03 88 01 85 85	SELESTAT KELLER 03 88 58 08 80	SOUFFEL CROMER 03 88 18 44 50	ILLKIRCH-GRAFF ALLIANCE AUTOMOBILES 03 88 66 60 68	HAGUENAU WOLFF 03 88 05 40 40
---	---	--	--	--

**Alliance
Automobiles**

*La passion
de la chasse*

KIA ILLKIRCH
Groupe Alliance Automobiles
RN 83 - Pont du Péage
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 66 85 57



TVA récupérable

Nouveau moteur 143 Ch

Dans les conditions prévues à l'article 206 annexé II du code général des impôts. Ford Ranger SuperCab XL 4x4

Chez **Alliance Automobiles**

Ford Ranger SuperCab XL 4x4

au prix exceptionnel de **18 550 € HT***

• ABS • Climatisation • Lecteur CD •



*18 550 € HT/7, soit une remise de 3 800 € H.T. sur le prix recommandé du Ford Ranger SuperCab XL TD Type 09-06. Offre non cumulable, réservée aux professionnels pour toute commande.

Dans la limite des stocks disponibles

Jusqu'au 15/08/07



**Dernier
Arrivage**

Sorento Ex-Major 2,5 CRDI 140 CV
Offre spéciale sur véhicule en stock

Equipements:

- Verrouillage centralisé
- Climatisation auto
- Lecteur CD MP3
- ABS
- Régulateur de vitesse
- GPS
- Boîte de réduction
- Airbags ...

32 650

- 5 750

= 26 900 € TTC*

Tarif au 01/01/07
consommation mixte 7,7. Emission CO2: 205g

Photos non contractuelles. Offre valable sur véhicules en stock.
Offres réservées uniquement aux particuliers.



L'ÉDITORIAL

de Gérard Lang, président de la Fédération

Chers membres,

La saison estivale est propice au farniente à l'ombre d'un cerisier, moments d'autant plus appréciés s'ils succèdent à une sortie de chasse qui a permis de prélever un bon "bock" dans la fraîcheur du petit matin.

Nous connaissons toutes et tous ce plaisir, vite suivi d'une grande question: que faire de la venaison? En effet, alors que nos concitoyens festoient à grands renforts de grillades et autres charcuteries issues de l'élevage, nos précieuses venaisons ne trouvent souvent pas d'amateurs. Un comble. Sachez qu'à compter de maintenant, la priorité absolue de votre fédération sera de tout faire pour inverser cette tendance. La venaison est un trésor, mais il faut le faire savoir et nous nous engagerons dans cette voie. La F.D.C. 67 est avant-gardiste sur bien des sujets, l'intervention de Nelly Ollin auprès des préfets nous l'a démontré en matière de sécurité, et je compte bien conserver la pôle position sur le sujet de la venaison. Malgré le retard pris par le gouvernement pour sortir les arrêtés permettant l'application des nouvelles règles en matière d'hygiène (entrée en application prévue initialement le 1^{er} juillet 07), nous n'attendrons pas plus longtemps pour travailler sur le sujet. Fidèles à nos engagements, nous mettrons en place des groupes de travail ouverts à vous toutes et tous afin de profiter de vos idées et d'être prêts dès la publication des arrêtés.

Pour terminer, je tenais à vous remercier très sincèrement pour votre engagement dans la vie fédérale, en participant massivement à l'assemblée générale. La démocratie fonctionne et c'est très bien ainsi. Merci pour votre confiance, nous ferons tout pour la mériter.

Sommaire

- BON VOISINAGE p. 4
- JOURNÉE DE LA CHASSE p. 5
- LES NOUVELLES DU BAS-RHIN p. 6
- PORTRAITS
D'ADMINISTRATEURS p. 12
- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE p. 14
- ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION DU TIR
D'OBERNAI p. 20
- LE DROIT ET VOUS p. 21
- PETITES ANNONCES p. 22

à la une



Détecteur infra rouge permettant de mettre les faons, levraux et autres couvées à l'abri des faucheuses.

infos'chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67 100 Strasbourg
Tél. : 03.88.79.12.77

directeur de la publication : Gérard Lang
rédacteur en chef : Philippe Jaeger
06.07.90.27.28

pj.envirofaune@wanadoo.fr
crédit photo (sauf référence contraire): Philippe Jaeger

réalisation graphique : Cedre

publicité et impression :
Enviro'Faune

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel : fdc67@wanadoo.fr site internet : www.fdc67.fr



Responsable du service administratif
Béatrice Roecker
03.88.79.83.85



Responsable du service technique
Patrick Jung
06 80 74 70 39



Comptabilité
Fabienne Musser



Techniciens
Jonathan Fischbach
06 86 80 24 85



Secrétariat
Huguette Boquel



Alexandra Dick



Nicolas Braconnier
06 80 74 71 61

NOUVEAU

Venez découvrir
LE SANTANA S300 et S350

à partir de
15 990 € TTC
(modèle S300 L HDI)



Existe en différentes versions



GARAGE VOEGEL

67210 VALFF (près Obernai) - Tél. 03 88 08 92 04

Sarre

● **Keiler migrateur** - Cet hiver, alors qu'il était à l'affût sur une culture à gibier, un chasseur Sarrois a eu la surprise de tirer un keiler de 65 kg vidé. Rien d'extraordinaire, si ce n'est que l'animal portait des boucles plastique à chaque oreille, dont l'une indiquait un numéro de téléphone en France. En fait, ce sanglier avait été marqué dans la région de Saverne durant l'été 2005, la distance séparant les deux lieux étant de 50 kilomètres à vol d'oiseau.

Rheinland-Pfalz

Le 24 juin prochain, la Fédération des chasseurs du Rheinland-Pfalz organisera son 29^e concours de sonneurs de cors. La manifestation officielle ne concerne que les cors

de chasse (instrument traditionnel de nos homologues germaniques), mais les trompes seront les bienvenues. Une occasion idéale pour découvrir les différences entre ces deux instruments cynégétiques, car les organisateurs attendent une quarantaine de groupes pour les cors, soit 600 cors réunis dans le stade de Manderscheid (Eiffel).

Renseignements et inscriptions : 00 49 6727 89440 ou www.ljv-rlp.de

Baden Württemberg

Il suffisait d'y penser, nos voisins du pays de Bade l'ont fait ! En surfant sur www.jagen-fuer-jaeger.com, vous découvrirez une véritable bourse d'échange entre chasseurs. Qu'il s'agisse d'échanger de la venaison, de trouver un travail dans



le domaine cynégétique ou d'échanger un séjour de chasse au brocard contre une invitation pour une battue au sanglier, ce site

est une mine de bons plans en tous genres. Une version anglaise est disponible pour les non germanophones. À visiter de toute urgence !



Haguenau Chasse Tir
 1, Place Barberousse
 67500 HAGUENAU
 Tél. : 03 88 90 37 67
 Fax : 03 88 90 40 28
haguenauchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN
Armurier professionnel

offre spéciale

- Carabine Heym SR 30 affût cal.7x64 1 500 €
- Carabine Blaser élégance cal.7x64 2 000 €
- Chapis Challenger cal.7x64
- + canon 9,3x62 2 200 €



Moselle

Jean-Marie Pêcheur, Président du F.I.D.S. 57, est heureux de retrouver l'église au milieu du village et les sangliers au milieu de la forêt. Certes les prélèvements diminuent régulièrement depuis trois ans, mais la courbe des dégâts suit la même tendance, même s'il subsiste encore quelques rares « points chauds ». Lors de l'assemblée générale, les membres avaient à choisir la façon dont allait être prélevée la taxe complémentaire destinée

à combler le déficit constaté. Trois solutions leurs étaient offertes ; une surtaxe de 0,60€/ Ha boisé, une surtaxe de 0,20€/Ha pour l'ensemble du territoire ou une surtaxe proportionnelle à la surface boisée (3/4 de la contribution) de 0.45€/Ha cumulée à une surtaxe pour la surface de plaine (1/4 de la contribution) de 0.10€/ Ha. C'est la troisième solution qui a été retenue par une très large majorité des votants.



L'ASSOCIATION BAS-RHINOISE
des PIEGEURS AGREES
et des GARDES-CHASSE



VOUS INVITE
à la
GRANDE JOURNEE
du PIEGEAGE de la CHASSE
et de l'ENVIRONNEMENT

Une manifestation cynégétique à caractère
international unique en Alsace
qui aura lieu

DIMANCHE 10 JUIN 2007 à partir de
9h30

A KOLBSHEIM

Près de l'aéroport de Strasbourg

(Autoroute A 35 sortie Duppigheim, direction KOLBSHEIM accès fléché)

AU PROGRAMME:

DECOUVERTE ET VISITE DU SENTIER PEDAGOGIQUE DU PIEGEAGE DU 3^{ème}
MILLENAIRE ET DES AMENAGEMENTS CYNEGETIQUE.



RENCONTRE DES TECHNICIENS DE LA F.D.C. 67, ET DU
"F.A.R.B".

VISITE DU STAND DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE
GRAND GIBIER.

VISITE DU STAND DE L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE
PETIT GIBIER.

PRESENTATION DE LA CHASSE A L'ARC AVEC ANIMATIONS
DEMONSTRATIONS DE SCULPTURE A LA TRONCONNEUSE

DE NOMBREUSES AUTRES ATTRACTIONS.

VETEMENTS DE CHASSE – CHAMBRES FROIDES - ELEVAGE DE GIBIER - TAXIDERMISTE -
COUTELLERIE – ARMES - DECOUVERTE NATURE - VENTE DE PIEGES ET BIEN D'AUTRES
PRODUITS POUR LA CHASSE - et d'autres surprises ...



APERITIF CONCERT ET ANIMATION



AVEC LE RALLYE TROMPES « Les Echos du Guirbaden »
et de deux groupes de sonneurs Allemands

BUVETTE ET RESTAURATION CHAUDE SUR PLACE

Venaison

Suite au retard pris par le Ministère de l'Agriculture pour publier l'arrêté relatif à l'hygiène de la venaison, la E.N.C. a demandé un report d'un an pour la mise en œuvre de la traçabilité qui était prévue le 1^{er} juillet 2007. Néanmoins, tous les chasseurs intéressés par cette thématique sont invités à s'inscrire auprès de la fédération, afin que des groupes de travail puissent être constitués pour entamer la réflexion sur la promotion du gibier auprès du grand public. Tél. 03.88.79.12.77

Sécurité



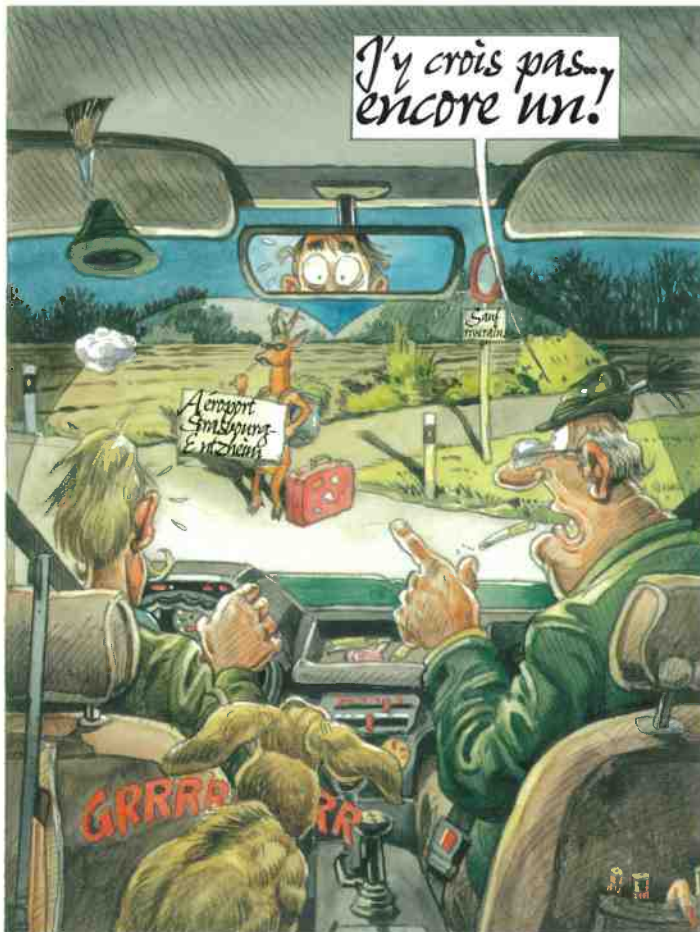
Dans un courrier envoyé aux Préfets, la Ministre de l'Environnement pose les conditions à inscrire dans les schémas départementaux de gestion cynégétique en matière de sécurité et demande de prendre des arrêtés rendant obligatoire le port d'un effet fluorescent pour la chasse du grand gibier. Notre schéma signé l'été dernier, anticipe toutes ces mesures et reste donc d'actualité.



S.L.C. Haguenau

Le traditionnel bal de la S.L.C. a été une fois encore un véritable plébiscite pour le Président Martin Hittier et son équipe.

Clin d'œil



A l'ouverture du brocard, on observe des comportements étranges chez le gibier

G.G.C. d'Alsace Bossue

Le dimanche 15 avril que s'est tenu la première assemblée générale du nouveau groupement d'Alsace Bossue, sous la présidence de Heini Kastendeuch. Les membres ont découvert la nouvelle entité géographique, avec ses 76 locataires

répartis sur 30330 hectares dont 8717 hectares de forêt et 21613 hectares de plaine. La cotisation annuelle a été fixée par le bureau à 20 euros, une décision entérinée à l'unanimité.

Un rapide point a ensuite permis de faire un bilan du F.A.R.B., qui totalise 21,67 ha sur le G.G.C., répartis sur dix communes. Le F.I.D.S. a aussi fait l'objet de discussions, la baisse des surfaces endommagées sur l'arrondissement de Saverne n'ayant été "que" de 15 % l'année dernière.

Les finances du G.G.C. sont encore un peu faibles, mais quelques opérations feront néanmoins l'objet d'une aide, comme la formation des gardes, les contrats engrais verts et les contrats jachères. Les reliquats des

anciens G.G.C. fusionnés (Sarre et Eichel) devraient être attribués au nouveau G.G.C., une solution préconisée par l'ancien président de la Sarre, Pierre Neff, mais encore en réflexion pour l'Eichel.

Le président Gérard Lang a ensuite présenté l'ensemble des domaines d'action de la fédération, en insistant sur le fait qu'un maximum est fait pour rendre service aux membres et leur faciliter la pratique de leur loisir.

G.G.C. Sauer-Moder

Une cinquantaine de membres se sont réunis à l'A.G., où leur a été présenté un programme riche et varié pour 2007. Un voyage à Paris en juin (où est prévue une visite du Musée de la chasse) ouvrira le bal des activités, puis ce sera la fête d'été qui aura lieu le 1^{er} septembre au Domaine de Sury, qui sera l'occasion de distribuer des gilets sécurité à raison d'un gilet/100 ha et de suivre des démonstrations de l'UNUCR.

La préparation de l'avenir est dans tous les esprits chez les membres du comité et le Président Roger Metzger a annoncé avec fierté le lancement d'un projet « école » dès cette année. Il s'agit d'organiser quatre interventions en milieu scolaire (niveau cours moyen) avec Jonathan Fischbach, interventions théoriques concrétisées par une sortie en forêt et par la visite d'un parc animalier. Ces interventions devront permettre aux enfants de découvrir la nature proche de chez eux, mais aussi le rôle du chasseur dans la gestion des écosystèmes.

Au chapitre des subventions, 50 euros seront attribués aux locataires pour l'achat de semences destinées aux bandes enherbées, tandis que 80 euros seront versés pour l'aide au financement des nasses à corbeaux.



G.G.C. de la Scheer

L'assemblée générale s'est tenue le 10 mars, en présence de quinze adjudicataires mais aussi de Gérard Lang, Gérard Messmer (président des louvetiers du Bas-Rhin) et Michel Vital (A.B.R.C.G.G.).

Dans son rapport moral, le président Jean-Paul Florentin a remercié les membres présents pour leur fidélité au G.G.C., tout en regrettant l'absence des nouveaux adjudicataires du vignoble, qui tous avaient été invités. Tout en reprenant les actions décidées par le comité en faveur de la défense du petit gibier, J.-P. Florentin a souligné la difficulté que représente la gestion du petit gibier de plaine, mais a exhorté ses membres à ne pas baisser les bras! Parmi les actions entreprises, deux adjudicataires ont installé un nouveau piège à

corbeaux et se verront remettre une prime de 100 euros chacun. Une aide financière a également été attribuée aux seize territoires qui ont participé à la régulation des renards. Pas moins de 213 renards y ont été capturés et une prime de 1 065 euros a été versée aux gardes-chasse participants.

Le 2 septembre 2006 une journée des gardes-chasse a été organisée en forêt de Kertzfeld, une initiative très appréciée qui sera réitérée cette année début septembre au rendez-vous de chasse du président. D'autres actions comme la subvention pour les lâchers de repeuplement en faisans, ainsi que certaines campagnes initiées par la fédération n'ont pas été réalisées en 2006, mais sont à revoir pour la saison 2007.

M. Harald Koevy est nommé représentant du vignoble au sein du comité, une décision adoptée à

Les personnes présentes ont élu à l'unanimité un nouveau membre du comité, en la personne de Pierre-Eugène de Sury. Le président Gérard Lang est ensuite intervenu pour présenter le plan d'action "venaison" de la fédération, qui entrera en vigueur dès la sortie du nouvel arrêté. Il s'agira de communiquer avec le grand public, afin que ce-

lui-ci augmente la demande auprès des distributeurs de venaison (bouchers, traiteurs, restaurateurs, grande distribution). En principe, l'augmentation de la demande par le consommateur final devrait provoquer une augmentation des prix pour les chasseurs et en procédant ainsi, la fédération remplirait parfaitement son rôle de soutien.

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

OPTI 6 175 €

Agrainoir automatique fixe avec pile alcaline. Dispersion de 10 à 20 mètres de diamètre.

ECO 6 100 €

Agrainoir automatique fixe. Dispersion 5 à 10 mètres. 2 distributions par jour.

APV 600 €

Agrainoir en ligne autoporté. Projection de 5 à 30 mètres, orientable sur 180°. Appareil conçu pour être adapté sur l'emplacement de l'attelage. Meilleur rapport qualité prix (garantie 3 ans)

VBM - 12 V 350 €

PROGRAMMATEUR VBM SEUL 150 €

Agrainoir VB Moteur surpuissant 140 watts. Dispersion de 30 à 50 mètres de diamètre. 1250 m² environ. Garantie 3 ans. Programmeur transparent étanche. 1 à 25 programmations par jour.

APC 01 80 €

Agrainoir semi-automatique par contact. Le mécanisme est à adapter sur n'importe quel bidon, de préférence fixe. Container non fourni.

PORTE GIBIER 150 €

Conçu pour être positionné sur un emplacement de crochet d'attelage. Fixation sur support APV (75 €)



Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot - 45120 CORQUILLEROY (France)

Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42

E-mail : vitex45@wanadoo.fr - www.vitex-chasse.com



G.G.C. de l'Ackerland

l'unanimité par la salle. Autre décision adoptée à l'unanimité, la cotisation de 16 euros pour 100 hectares.

J.-P. Florentin ouvre alors un large débat sur les actions qui pourraient être menées en 2007, débat auquel Gérard Lang, président de la fédération, prend une part très active en promettant son total soutien pour la réalisation des objectifs de sauvegarde du petit gibier du Ried.

Une étude de faisabilité sera examinée par le comité, sachant que de nombreuses pistes seront explorées, comme la fourniture de semences de moutarde aux agriculteurs, la plantation de haies et d'arbres fruitiers, une subvention pour le lâcher de faisans de repeuplement en fin de saison (3 couples aux 100 ha comme prévu par le schéma départemental), une subvention pour les parcelles de maïs laissées sur pieds jusqu'à fin décembre (par parcelles de 25 ha), prise en charge de la formation des gardes-chasse (effectuée par l'association des piégeurs agréés au prix de 20 euros), prise en charge des frais de formation Brevet Grand Gibier (A.B.R.C.G.G.) pour les jeunes chasseurs jusqu'à 25 ans, subvention de 100 euros pour la construction de pièges à corbeaux (de préférence mobiles), prime de 5 euros par prise de renard, payée au Garde chasse dans la limite de 90 euros par garde.

Avant de conclure les travaux, les participants de l'assemblée décide également de créer une commission Chevreuil, dont les membres sont: J.P. Sittler, Joseph Gargowitsch, Théo-Wurch et Jean-Luc Munck.

Le dernier né des G.G.C. a, malgré son jeune âge et ses moyens financiers réduits, la volonté d'être au service de ses membres. Ainsi, l'année 2007 sera sous le signe de la lutte contre les corvidés, une mission pour laquelle l'Association des Piégeurs et gardes-chasse agréés mettra tout son savoir-faire à la disposition des chasseurs du groupement. C'est d'ailleurs lors de la dernière assemblée générale que les participants ont pris connaissance de toutes les possibilités offertes par le piégeage et en particulier les corbeautières roulantes fixées sur d'anciennes remorques agricoles.

Après avoir présenté les avantages de ces pièges d'un nouveau genre, Claude Fix, président de l'Association

chez KRIEGHOFF France

P

IEMONT ALIMENTS

L'alimentation pour votre animal de compagnie
LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

PROMOTION CROQUETTES CHIEN[®]
Elmubas Hunter Dog 27/12

27€ les 20 kg -20% **21,60€** soit 1,08€ kg

Tél. 03 88 08 86 75
9 Avenue Dr Krieg - BARR

piemontaliments@wanadoo.fr

Selon stock disponible en magasin

des piégeurs a insisté sur les expériences réussies et en particulier sur la collaboration à mettre en place avec le monde agricole, plus précisément avec les associations foncières. Hubert Breffa, président du G.G.C., contactera l'ensemble des membres pour dresser une liste des territoires intéressés par le partage d'une installa-

tion roulante, celle-ci devant être financée sur les fonds du groupement pour éviter à chaque adjudicataire un investissement trop lourd, une aide étant sollicitée auprès des associations foncières concernées. Gérard Lang s'est engagé à soutenir la démarche, qui va dans le sens de la politique petit gibier de la fédération.



Retriever Club de France

Les 23 et 24 juin, la délégation Alsace donne rendez-vous à tous les passionnés de retrievers, pour son week-end familial au plan d'eau de Kogenheim. Au programme :

- samedi 23 (à partir de 14 h) - Épreuves de dressage sélectif B, sans limite d'âge.
- dimanche 24 (à partir de 9 h 30) - T.A.N. (test d'aptitude naturelle), épreuves de dressage sélectif A sans limite d'âge, conseils d'éducation et confirmation.

Entrée gratuite, buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : Jacqueline Lack 03.88.71.84.27 ou labslallicorne@aol.com



Trompes de chasse

En février, Infos'Chasse, indiquait les coordonnées d'un certain nombre de sonneurs de trompes, en précisant qu'il s'agissait d'une liste non exhaustive. En voici la preuve, puisqu'il manquait les sonneurs de Strasbourg-Neudorf, dont vous pouvez contacter le responsable Raymond Zill au 03.88.24.94.30.

Peste porcine, les chasseurs félicités

Entre la France et l'Europe, les dossiers chasse sont plutôt l'occasion de tensions que de réjouissances, alors pour une fois ne boudons pas notre plaisir.

Lors d'une réunion qui s'est tenue ce printemps en Allemagne, le représentant

de la Commission européenne a félicité les chasseurs mosellans et bas-rhinois, sans qui le suivi et le contrôle de la P.P.C. dans les Vosges du Nord n'auraient jamais été aussi efficaces. Il s'est également réjoui de la collaboration entre chasseurs français et allemands, dans le cadre de la vaccination par voie orale qui est menée tambour battant dans les deux pays. Pour information, le dernier cas d'animal ayant développé la maladie remonte au 8 décembre 2006 (Niederbronn les Bains), un total de six cas ayant été enregistrés en 2006.

Durant les trois premiers mois de l'année, 1417 échantillons de sang ont été analysés, dont 734 ont déclaré une sérologie positive (sangliers ayant été en contact avec le virus sans déclarer la maladie).



Petit chasseur est déjà grand!

Descendance bien assurée dans la famille Maes, avec Hubert qui du haut de ses 13 ans en est déjà à sa quatrième saison de chasse en Afrique. Le 18 avril 2007, c'est avec ce grand koudou exception-

nel qu'il a encore allongé sa liste de gibiers prélevés à l'approche en Namibie aux côtés de son papa Christophe. Cette tête bizarre tirée avec une balle 6.5x57R de 8,2 gr, affiche 1.31 mètre d'un côté et 46 cm de l'autre, ce qui en faisait une médaille d'or potentielle.

K KLEIN I NTER A A U T O S

Spécialisé dans l'importation de véhicules neufs toutes marques de la C.E.E

GARANTIE CONSTRUCTEUR

A VOTRE SERVICE DEPUIS 17 ANS



VU A LA TV

Reportage sur France 3
www.kleininterautos.com

Pour les entreprises (TVA réc.), possibilité de transformation en camionnette pour n'importe quel VP

Avis aux artisans!

Remise importante sur utilitaire

5, rue Sainte-Anne 67150 ERSTEIN Tél. 03 88 98 80 11 - Fax 03 88 98 23 44
www.kleininterautos.com • Mand. CEE 1475/95-FR4737718 820

Ci-après, quelques exemples de prix, pour d'autres véhicules nous consulter par téléphone

MODELE	PRIX Klein Inter Autos	Prix de base France	Prix France +options	REMISE	GAIN
PEUGEOT					
Partner HDI 90 Relax clim cd metal	15590	18550	18900	-17,5%	3310
407 SW HDI136 FAP Exécutive+options	22595	28650	29700	-23,9%	7105
RENAULT					
SCENIC Dyn.Dci130 FAP ESP métal+options	21240	25950	28070	-24,3%	6830
MEGANE RS Dci 175 5p	20995	28650	28650	-26,7%	7655
CLIO CAMPUS DCI 70 3P	10695	13450	13450	-20,5%	2755
CITROEN					
PICASSO 1.6 Hdi110 Exclusive métal	18095	25000	25430	-28,8%	7335
C4 Picasso HDI 110FAP pack amb.	21795	24950	25280	-13,8%	3485
FORD					
SMAX TDCI 140 titanium	25350	30800	30800	-17,7%	5450
NISSAN					
QASHQAI 4X4 DCI 150 ACCENTA PACK	25570	28400	28400	-10,0%	2830
HONDA					
NEW CRV 2.2 i CTDI élégance	25850	29900	29900	-13,5%	4050
TOYOTA					
RAV 4 D4D 136 VX 5P métal	27995	30650	31100	-10,0%	3105
HYUNDAI					
TUCSON CRDI 140CV pack confort	22470	27670	27670	-18,8%	5200
SANTA FE 2.2CRDI EXÉ. 7PL euro4	31250	37090	37090	-15,7%	5840
KIA					
SPORTAGE 2.0 CRDI 140FAP 4X4 Major	23695	30860	30860	-23,2%	7165
SORENTO 2.5 CRDI 170 EX	27250				
MITUBISCHI					
L200 DOUBLE CAB 2.5 DID INVITE metal	22980	27300	27850	-17,5%	4870
NEW PAJERO 3.2 DiD invite 3P	28495	33999	33999	-16,2%	5504
JEEP					
GRAND CHEROKEE OVERLAND 3.0CRD BVA	42995	49150	50000	-14,0%	7005

Prix en vigueur au 15.05.07 - Ces prix sont TTC (tva 19.6% incluse) tout compris sauf carte grise+plaques



Les membres de la commission "Jeunes chasseurs" en repérage au Herrenwald.

En avant la charte "Jeunes chasseurs"!

La chasse d'été entre maintenant en haute saison, mais c'est aussi le temps des aménagements et de l'entretien des territoires. C'est maintenant qu'il faut enfoncer le clou et mettre en relation les jeunes chasseurs en mal de territoire avec les adjudicataires en mal de main-d'œuvre, pour aller au-delà de rencontres ponctuelles et inscrire ces relations dans la durée, seul gage d'un véritable partage d'expérience. C'est dans ce cadre qu'intervient la charte

"Jeunes chasseurs", mise en place par la Commission du même nom, qui siège au sein de la fédération. De nombreux contacts ont déjà permis de mettre en relation des jeunes chasseurs et des adjudicataires, mais il faut poursuivre le mouvement et rompre les barrières, voire les préjugés qui peuvent encore subsister. Plus les contacts seront nombreux et meilleur sera l'élan donné à cette démarche. Alors que vous soyez jeune chasseur ou adjudicataire, n'hésitez pas à nous contacter pour disposer de tous les éléments de réflexion et passer à l'étape suivante en toute quiétude.

Par ailleurs, le territoire-

école du Herrenwald étant désormais à disposition des jeunes chasseurs sous le contrôle des membres de la commission, un programme d'aménagements a été défini pour permettre l'installation de miradors et de sentiers d'approche, en contrepartie de sorties à l'affût et à l'approche en compagnie d'un tuteur expérimenté.

Que ce soit pour la charte de parrainage ou pour le Herrenwald, la commission est à votre écoute pour ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Contactez: *Thomas Wintzerith* (06.11.92.11.33) ou *Matthieu Hammer* (06.82.97.10.29).

Recherche au sang

Le numéro de téléphone de Philippe Metz, conducteur U.N.U.C.R. agréé a changé. Désormais vous pouvez le contacter au 06.72.77.69.49.

Par ailleurs, Jean-Luc Spiegel et son chien Serko se tiennent aussi à la disposition des chasseurs dans le Sud du département. Jean-Luc a été récemment élu président du G.G.C. Ried Sud, en remplacement de Hubert de Sonnenberg.

Contact: 06.81.47.20.79.



Drôle de rouquin

Quelle surprise pour Paul Kleim d'Obernai, qui le mardi 8 mai au soir a vu arriver une petite compagnie de sangliers non loin de son affût, dont l'un des animaux portait une robe de couleur isabelle. Il s'agissait d'un mâle de 39 kg vidé.

N'attendez pas les dégâts, agissez maintenant!

165,- Euros en dépôt à Kehl en face de Strasbourg

Découvrez la gamme sur www.VAUGUS-Hochsitz.de

Tel. +49 5685/9225-37, Fax -38, D-34593 Knüllwald-Niederbeisheim

Résultats du permis de chasser 2006

Avec 88.35 % de réussite à l'épreuve théorique et 87.98 % à l'épreuve pratique, nous avons accueilli 220 nouveaux chasseurs bas-rhinois en 2006.

Au niveau national, ces chiffres sont respectivement de 85.05 %, 82.15 % et 20 930.



G.G.C. Ried Nord



Patrick Caussade président du G.G.C. et ses membres ont accueilli Pierre Mayot, spécialiste du faisan commun à l'O.N.C.F.S., pour un exposé suivi d'une sortie de terrain, le 20 avril à Kurtzenhouse.



G.G.C. du Kochersberg

Réunis à Friedolsheim, les membres ont eu droit à un programme chargé pour leur A.G. Philippe Fritsch, nouveau garde O.N.C.F.S. est venu présenter ses compétences en police de l'eau, un domaine juridique que les chasseurs seraient bien avisés d'utiliser plus souvent (destruction des bords de cours d'eau).

Puis Claude Fix, Président des piégeurs, a insisté sur la nécessité d'un piégeage à grande échelle, en rappelant que si le chasseur est défaillant les agriculteurs

ont le droit de destruction des espèces nuisibles... sans la moindre forme de procédure. Gérard Thiry (U.N.U.C.R.) s'est finalement penché sur les aspects de la recherche au sang du petit gibier, en évoquant l'existence en Belgique d'une association spécialisée, un domaine dans lequel tout reste à faire dans nos contrées. En conclusion, le président Fernand Grasser a invité les participants à partager quelques saucisses, dans une ambiance très conviviale, non sans rappeler qu'il reste encore beaucoup de travail en matière de petit gibier dans le G.G.C.



PNEUS TOUTES MARQUES
TOURISME POID-LOURD
4X4 UTILITAIRES
DEPANNAGE P.L

GARAGE
Prem' 1ER **1**

Climatisation Echappement Vidange
Révision Amortisseurs Freinage
Eclairage Géométrie3D



Prix Spécial
sur Présentation de la
Carte de Chasse



LE NOUVEAU SPECIALISTE
PNEUS ET SERVICES



MUTZIG

17A Boulevard Clémenceau

Tél: 03 88 48 48 49

sospneus@orange.fr



LE CONSEIL DE CLÉMENT

**"Bien aborder
une descente"**



● **Avant d'aborder une descente**, prenez la peine de quitter le volant pour estimer de visu la pente et repérer d'éventuels obstacles.

● **Placez toujours vos roues avant face à la pente.** Les véhicules équipés de rapports courts se mettront en première courte et le frein moteur suffira à freiner le 4x4.

● **Pour les S.U.V. à rapports classiques**, enclenchez la première et assistez avec les freins en veillant à ne pas caler. Les boîtes automatiques sont idéales, car il suffit de doser le freinage sans s'effrayer d'un grincement caractéristique des plaquettes, qui indique que la pression est optimale.

● **Si les deux roues arrière se soulèvent** prenez un peu de vitesse, sinon gare au retournement!



Portraits d'administrateurs

Quand agriculture rime avec nature



NATIF de Betschdorf, la capitale mondiale des poteries au bleu de cobalt, Charles Kleiber ne recule pas dans les combats du pot de terre contre le pot de fer. Agriculteur engagé dans les dossiers syndicaux (il est entre autres Vice-Président de la section cantonale de la F.D.S.E.A., membre du conseil d'administration du Syndicat régional des betteraviers et Vice-Président de la Mutualité Sociale Agricole), il ne conçoit l'agriculture que

LES ADMINISTRATEURS DE LA FÉDÉRATION, NE SONT PAS TOUJOURS CONNUS AU-DELÀ DE LEUR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE D'ORIGINE. ANIMÉS PAR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, GUIDÉS PAR LEUR PASSION DE LA CHASSE ET DES CHASSEURS, ILS TRAVAILLENT BÉNÉVOLEMENT POUR FAIRE AVANCER LA CAUSE CYNÉGÉTIQUE DANS NOTRE DÉPARTEMENT. VOICI LES PORTRAITS DE CEUX QUI ONT ÉTÉ ÉLUS OU RÉÉLUS LORS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, PAR UNE TRÈS FORTE MAJORITÉ DE CHASSEURS ET LOCATAIRES BAS-RHINOIS.

dans un rôle de production qualitative. D'ailleurs sur son exploitation de 85 ha, il cultive les aliments nécessaires à l'élevage de ses taurillons et de ses poulets label rouge.

C'est ici qu'il vit et chasse depuis sa plus tendre enfance, d'abord aux côtés de son père et aujourd'hui aux côtés de son fils Frédéric. À 57 ans il affiche sans complexe 42 permis de chasser et autant de brocards, son gibier préféré qu'il chasse quelques jours par an au cœur de l'été, à l'aide d'une feuille de hêtre, dans la plus pure tradition.



Bonjour lièvres, perdrix et faisans !!

Il en faut bien plus qu'un désert de maïs pour faire baisser les bras de Fernand Grasser, ce jeune homme de 54 ans à qui la vie n'a pas déroulé un long tapis rouge, mais pour qui la sauvegarde du petit gibier de plaine est un véritable sacerdoce.

Tireur avant tout, il est arrivé à la chasse par le biais d'amis chasseurs qui fréquentaient le même stand et qui l'ont poussé à passer son permis il y a vingt ans. Locataire des chasses de Friedolsheim et Wolschheim depuis onze ans, il n'y a pas ménagé ses peines et c'est avec fierté qu'il y croise à nouveau quelques compagnies de « grises ».

Son mandat sera consacré à deux sujets prioritaires: la restauration du petit gibier et la défense des intérêts des locataires de plaine. Une mission qu'il prend à cœur et les « plainards » pourront compter sur lui.



Et au milieu coule une rivière...

APRÈS une enfance passée entre les potagers de la Robertsau et l'étang où il taquinait gardons et perches, François Minck est arrivé tout doucement à la chasse par l'intermédiaire de quelques amis.

À 59 ans, ce conseiller en gestion de patrimoine affiche 35 permis de chasser et en a parcouru des territoires avant de se poser dans le Ried de la Scheer, là où batifolent brocards, sangliers, petits gibiers divers et variés, mais surtout là où il peut conjuguer ses deux passions que sont la chasse et la pêche.

Certes les forêts de Saverne, de Wangenbourg et du Donon restent gravées dans sa mémoire, mais aujourd'hui c'est la plaine qui le séduit pour l'approche et l'affût, même s'il participe à quelques battues du côté du Haut-Koenigsbourg, pour profiter des ambiances conviviales de l'après-chasse.

Entré à la fédération des chasseurs il y a trois ans, motivé par l'esprit associatif et le programme de Gérard Lang qu'il ne connaissait pas auparavant, il continuera à faire profiter les chasseurs et leurs comptes en banque, de son expérience très précieuse!

La valeur du travail



VOILÀ un instituteur retraité de 63 ans, dont les anciens élèves gardent certainement un souvenir impérissable. Sylviculteur, arboriculteur, apiculteur, bricoleur et enfin chasseur, Heini Kastendeuch a de l'or dans ses mains et parle de ses multiples passions

avec un regard qui ne trompe pas.

À Drulingen où il est adjoint au maire, il ne passe pas inaperçu au volant de ses 4x4 de collection qui le conduisent tous les jours sur ses territoires de la Petite-Pierre et d'Adamswiller. Très attaché au terroir de l'Alsace Bossue, il compte bien faire valoir les spécificités du « krume Elsass » à la fédération et se réjouit de voir la cohésion qui a animé les chasseurs lors de la dernière assemblée générale.

Discret dans le verbe mais déterminé dans l'action, il possède de bons relais politiques comme par exemple son partenaire de chasse Joseph Daul, député européen agriculteur et chasseur.

L'action et la réflexion

Avec ses 42 ans à peine révolus, Christophe Klein est le benjamin des administrateurs. Ce jeune chef d'entreprise, après une formation scientifique, fut d'abord professeur au collège de Matzenheim, avant de créer fin 89 son entreprise K.I.A. spécialisée dans l'importation de véhicules neufs.

Sportif émérite, il pratique encore régulièrement le ski, et le tennis, ainsi que le golf et le volley-ball de compétition. Parallèle-



La génétique c'est fantastique

CORDIAL mais tenace, deux traits de caractère qui vont bien à celui qui jamais n'avait imaginé devenir un jour le président des chasseurs du Bas-Rhin. Deux traits de caractère que Gérard Lang met au service de la fédération depuis trois ans, après avoir réussi à faire entrer dans les mœurs tout d'abord et dans la loi ensuite, son plan de chasse



ment, il affiche déjà de nombreuses années au compteur de la passion cynégétique, ayant suivi son grand-père Robert Arbogast dès le plus jeune âge, dans les profondeurs de la forêt d'Erstein et les étendues verdoyantes du ried.

Chasseur de canard et de petit gibier dans ses premières années, il est devenu aujourd'hui nettement plus hétéroclite. Rien de bien étonnant pour ce curieux de nature, qui privilégie avant tout l'action dans ses moments de détente. En hiver il n'est pas rare de le voir endosser la tenue de traqueur, surtout lorsqu'il s'agit de montrer l'exemple aux jeunes chasseurs, dont il a pris en charge le suivi dans le cadre de la commission ad hoc créée au sein de la fédération.

Sa motivation? Donner une image dynamique de la chasse, afin d'attirer du sang neuf dans nos rangs et d'assurer un avenir serein à notre passion. ●

« biologique » des ongulés.

Après sa thèse sur la variabilité génétique des cervidés passée en 1986, il a attendu jusqu'en 1996 pour en voir appliquer les premiers principes et ce n'est qu'en 2006 que l'intégralité a été gravée dans le marbre du schéma départemental de gestion cynégétique. Maintenant que la diversité génétique des espèces est sauvegardée, il va s'atteler à poursuivre son travail au profit de l'intérêt général, une notion qui n'est pas un vain mot pour ce docteur en pharmacie de 65 ans.

Fils d'arboriculteur né à Rottelsheim, il chasse le grand gibier à la Petite-Pierre sur un territoire domanial loué depuis trois générations. Le long terme est son cheval de bataille, ses armes préférées étant la démocratie, l'écoute et la communication. ●

La chasse en point de mire



Jeune retraité de la police nationale, Francis Ott en a fait du chemin depuis le jour où une cigogne l'a déposé sous une houblonnière du pays de Meteor. Fils de chasseur, porteur du permis depuis 36 ans, il a commencé la chasse avec le petit gi-

bier dans le pays de Bitche et s'est finalement pris de passion pour le grand gibier, plus particulièrement le sanglier qu'il chasse quasi exclusivement en battue avec son teckel Saggi. Quand il ne chasse pas, Francis pratique encore assidûment le tir (il est moniteur de la police nationale), une passion qu'il a combinée avec son métier, puisqu'il était affecté à la protection des hautes personnalités qui venaient à Strasbourg. Sa présence à la F.D.C. 67 est la continuation de son engagement associatif dans le monde cynégétique, puisqu'il est aussi ancien président de l'Union Cynégétique d'Alsace. ●

Hanau z'amours

PRÉSIDENT du G.G.C. Pays de Hanau depuis dix ans, Bernard Schnitzler n'est pas un inconnu sur la scène cynégétique locale, où ses nombreuses actions en faveur du petit gibier et des habitats ont déjà fait couler beaucoup de salive... et de sueur. Issu d'une grande lignée de chasseurs et de gardes-chasse, Bernard partage sa vie entre son restaurant à Pfafenhoffen et sa chasse à Schwindratzheim. Conseiller municipal d'Alteckendorf, il n'hésite pas à monter au créneau politique lorsqu'il s'agit de sauver une haie ou de faire respecter le



code rural, avec son franc-parler dont certains se souviennent longtemps après.

À 51 ans, il mettra toute son expérience au service des chasseurs de petit gibier, en les faisant aussi profiter (on l'espère) de ses connaissances gastronomiques et œnologiques, une autre passion après la chasse et « son » pays de Hanau. ●

D. RETTIG - ARTISAN TAXIDERMISTE
Animaux entiers - Trophées de chasse & Safaris - Tannages



03.88.96.42.04

114, route Nationale
Gambshheim

<http://Taxidermie.Rettig.free.fr>



Le rapport moral de Gérard Lang

Faire un rapport moral, amène tout naturellement à s'interroger sur le bilan de l'année écoulée.

Le Schéma de gestion cynégétique du Bas-Rhin

Cette année encore l'activité de notre Fédération a été riche en événements. Elle a surtout été marquée par la signature de notre schéma départemental de gestion cynégétique. C'est le premier schéma signé dans les départements à loi locale. C'est aussi un des premiers de France.

Le concept de notre schéma, s'inscrit dans la logique du concept de gestion durable. Ce concept, consacré en 1992 lors du «Sommet de la Terre» à Rio de Janeiro, introduit des démarches pratiques dont :

- la coopération entre acteurs d'intérêts différents,
- la démarche participative
- le principe de précaution (entré dans notre législation en 1995).

Le schéma, c'est à la fois :

SOUS UN SOLEIL RADIEUX, PRÈS DE 500 CHASSEURS BAS-RHINOIS SE SONT RENDUS À LA M.A.C. DE BISCHWILLER LE 28 AVRIL, POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION. L'ÉLAN DÉMOCRATIQUE SEMBLE RÉSISTER AU FIL DES ANNÉES, CE QUI DONNE UNE VÉRITABLE LÉGITIMITÉ AUX ADMINISTRATEURS ÉLUS ET RÉÉLUS CE PRINTEMPS. RETOUR EN TEXTE ET EN IMAGES, SUR CE MOMENT SÉRIEUX, PARFOIS SOLENNEL, MAIS NÉANMOINS TRÈS CONVIVIAL.

Une obligation légale régie par les Art; L 420-1 L 425-1 L 425-2 du code de l'environnement.

Une chance pour les chasseurs qui sont associés et maître d'œuvre pour

1- Assurer la gestion durable de la faune et de la flore

2- Inscrire cette gestion dans nos us et coutumes départementaux

3- Démontrer que les chasseurs sont des partenaires incontournables et compétents pour assurer un avenir à la faune sauvage alsacienne et à ses habitats

Après 44 réunions de concertation organisées par la Fédération des Chasseurs

conduites avec l'Administration, l'O.N.F., l'O.N.C.F.S., le C.R.P.F., la Chambre d'Agriculture, la F.D.S.E.A., les présidents de G.G.C., S.L.C., les associations spécialisées et tous les chasseurs via un questionnaire, le schéma a été approuvé par Monsieur Jean-Paul FAUGERE Préfet de la région Alsace le 19 juillet 2006.

Le schéma de gestion cynégétique issu de ces concertations est un bon compromis entre :

- les objectifs biologiques,
- les impératifs économiques,
- nos pratiques de la chasse
- et surtout un compromis

entre les acteurs d'intérêt différents.

Nous n'avons rien cédé :

- L'agrainage de 2003 est sauvegardé, même, s'il existe une ombre concernant l'interprétation sur l'apport de pommes et de betteraves.

- Nos us et coutumes sont respectés.

Agrainage: le rendez-vous avec les agriculteurs

Nous voudrions simplement attirer votre attention, sur le rendez-vous avec les agriculteurs dans trois ans, qui permettra de faire un bilan sur l'efficacité de l'agrainage dit « 2003 ».

La prorogation de notre agrainage n'est possible que si tous les chasseurs démontrent aux agriculteurs leur volonté forte de réduire les populations de sangliers, afin de ramener les dégâts à un niveau supportable pour les agriculteurs.

Nous remercions d'avance les représentants du monde agricole, le président du F.I.D.S. et tous les chasseurs

pour leur collaboration, afin d'atteindre un tel objectif.

Le schéma se décompose en deux parties:

1- Les données générales.

Cette partie décrit l'organisation de la chasse dans le Bas-Rhin, les espaces et les espèces présentes ainsi que nos spécificités locales.

2- La partie réglementaire approuvée par Monsieur le Préfet comprenant:

- Les dispositions qui sont d'application dès la signature du schéma ou selon échéance.

- Les objectifs que nous nous efforcerons d'atteindre

- Les souhaits qu'il serait intéressant de réaliser au moyen de la formation, de la communication, des débats et réflexions avec nos partenaires.

Nous rappelons à tous les chasseurs que la partie réglementaire approuvée par Monsieur le Préfet se trouve de la page 99 à 123, ce sont les feuilles bordées d'un liséré vert.



L'année écoulée, c'est aussi la fin des adjudications des chasses communales.

Les communes de Bischheim, Schiltigheim, Hoenheim, Souffelweyersheim et Reichstett ont accepté de relouer leurs chasses, conformément aux différents jugements et dans le respect du cahier des charges des chasses communales du Bas-Rhin.

Grâce à un traitement amiable de l'ensemble des

dossiers, le retour des chasseurs ne pose aucun problème.

Le maire de Reichstett a, lui aussi, reloué la chasse après 9 années d'absence de chasse. Pour ne pas perdre la face devant ses électeurs (les élections municipales c'est pour l'année prochaine), ce maire essaye de transformer son échec sur le terrain en une victoire verbale (cf article dans les D.N.A.). Faut-il mettre de l'huile sur le feu? Le plus beau, le plus sûr et le plus durable des armistices n'est-il pas celui qui génère deux vainqueurs?

Le dossier de la peste porcine.

Nous avons régulièrement au long de l'année, saisi le Ministère de l'Agriculture au sujet de l'interdiction d'utiliser des chiens en battue dans une bande de 5 km au nord de l'autoroute A4, ainsi que pour la commercialisation au-delà de l'autoroute, des sangliers tués en zone "peste" après analyse négative en PCR.

Ce dossier a été en partie débloqué, lors de la réunion du 14 novembre 2006 au Ministère de l'Agriculture. Nos principales demandes concernaient:

- 1- La commercialisation au-delà de l'autoroute

- 2- Les 100 euros pour l'équarrissage

- 3- La suppression de l'interdiction des battues avec chiens dans la bande des 5 km au sud et au nord de l'autoroute.

Les modifications acceptées par le Ministère:

La commercialisation au-delà de l'autoroute A4 des carcasses de sangliers déclarés indemnes après analyse d'ADN (PCR), a été autorisée par la Direction Générale de l'Alimentation afin de décongestionner le marché du sanglier au nord de l'autoroute et favoriser le tir. Cette libéralisation des carcasses se justifie scientifiquement, car avec une P.C.R.

négative l'animal ne peut pas être contaminant.

Pour favoriser la réduction de la population, nous avons demandé 100 euros pour tout sanglier destiné à l'équarrissage. Sur ce point, notre demande ne sera que partiellement entendue par l'administration, puisque désormais une indemnité forfaitaire de 100 euros est accordée, mais uniquement pour toutes les femelles à partir de 50 kg non vidées.

L'utilisation des chiens pour les battues aux sangliers, sera quelque peu facilitée. La bande où l'utilisation de chiens est interdite de part et d'autre de l'autoroute, passe de 5 à 2 km de large au sud de l'autoroute.

Pour le nord de l'autoroute, l'utilisation de chiens en battue serait soumise à une autorisation préalable de l'administration, donnée ponctuellement sur la base d'une étude technique réalisée par les techniciens de la fédération des chasseurs.

Cette étude devrait évaluer le risque potentiel de voir des bêtes noires traverser ou non l'autoroute, mais devrait aussi prendre en compte la situation des dégâts de sangliers sur le secteur concerné. Le dossier sera validé ou non par la Direction des Services Vétérinaires.

Grâce à l'appui des chasseurs et l'intervention de nos techniciens, le recensement des passages à sangliers sous et sur l'autoroute ainsi que la réalisation des dossiers, a duré moins de 10 jours. Nous espérons une possibilité de faire des battues avec chiens dans cette zone avant Noël.

Aucune autorisation ne semble avoir été délivrée à ce jour. On peut comprendre cette position, mais le risque de dispersion du virus existe avec ou sans utili-

sation de chiens. Cette autorisation de la Direction Générale de l'Alimentation est-elle un mirage ou un marché de dupes?

Par ailleurs, les services vétérinaires de l'O.N.C.F.S. ont démontré que le pic des naissances se situe au 15 avril et qu'avant six mois les marcassins ne prenaient pas d'appât. La dernière vaccination aura donc lieu le 13 octobre, avec un rappel le 17 novembre 2007. Cette décision est restée définitive malgré notre intervention, celle-ci étant justifiée par la suppression du nombre de jours de chasse et donc un handicap supplémentaire pour la réduction des populations, facteur non négligeable dans la disparition du virus de la peste porcine.

Comme le pic des naissances semble être plus avancé que les dernières années, nous ferons une demande tendant à avancer la date de la dernière vaccination.



Régis Michon, Directeur régional de l'O.N.F., a suivi avec attention les débats.

Les actions de la Fédération en faveur de la faune:

La fin des adjudications des chasses communales, signifie le début d'une période de neuf ans. Le petit gibier est sinistré, il est impératif de lui venir en aide. Il est opportun d'épargner et d'aménager au début du bail, pour espérer pouvoir récolter dans cette même période de neuf ans. ▶



Jean-Pierre Grunder, Adjoint au maire, a remis la médaille d'honneur de Bischwiller à Gérard Lang.

Subventions, aménagements et faune

Profitant d'économies financières considérables liées à l'économie d'un directeur, le Président assurant lui-même la fonction de directeur à titre bénévole a souhaité, en ce début de bail, faire bénéficier les chasseurs d'aides financières conséquentes pour les aménagements des espaces favorables à notre faune. Les aides de la Fédération ont plus que triplé en trois ans et dépassent 50 000 euros.

Les actions de la Fédération en faveur de la petite faune

Pour promouvoir ces actions et faire connaître ces aides, la Fédération a organisé des tables rondes.

C'est ainsi que la fédération a, dès le mois d'août, organisé avec ses techniciens un véritable marathon "Petit gibier", en allant à la rencontre de tous les G.G.C. de plaine, pour :

- Expliquer l'intérêt de relancer nos populations sauvages de petit gibier en ce début de bail et lancer les contrats de non-chasse au petit gibier,
- Favoriser l'aménagement des territoires, sans lequel toute action en faveur du petit gibier reste vaine.
- Faire profiter les locataires des aides financières décidées par le Conseil d'Administration, pour les aménagements favorisant la reproduction du petit gibier (remboursement de 100 %).
- Promouvoir grâce aux ai-

des financières, les surfaces de maïs sur pieds inférieures à 25 ares, destinées à abriter et à nourrir la petite faune en hiver, ainsi qu'à servir d'écran visuel. Le maïs sur pied est une solution palliative à la disparition des haies.

- Lancement d'une étude sur les besoins en eau du lièvre.

Les actions de la Fédération en faveur du grand gibier

Nous avons pris l'initiative de favoriser et de subventionner la plantation de pommiers pour les locataires de chasse en forêt.

Deux raisons essentielles nous ont amenés à penser que le moment choisi est idéal :

- d'une part nous sommes en début d'un bail et les pommiers plantés cette

année porteront encore des fruits pendant ce bail ;

– d'autre part, compte tenu de l'évolution de la législation en matière d'agraineage et d'affouragement, nous ignorons pour l'heure, quel statut sera réservé, dans le futur à l'apport de pommes dans les forêts.

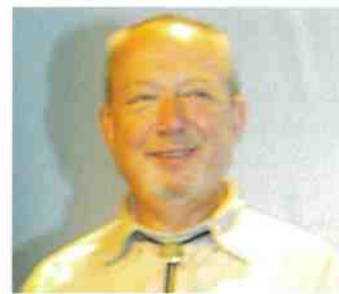
1 000 pommiers ont été achetés par la fédération et distribués aux locataires de chasses en montagne, qui les ont plantés sur des prairies à gibier afin de procurer des fruits naturellement aux grands cervidés.

La fédération s'est de même engagée dans des projets tels que :

- l'installation de passages à gibier sur le canal de la Marne au Rhin,
- la signature d'une convention avec E.D.F. pour l'aménagement des pieds de pylônes haute tension,
- la collaboration avec la Région Alsace dans le cadre de la Trame verte.

Recherche de trichine sur sangliers dans le Sud.

La recherche des trichines sur les sangliers, est obligatoire dans le cas d'une cession de la carcasse à un restaurateur ou à un commerce de détail. Pour le moment, cette analyse n'est pas obligatoire



Alphonse Kleindienst et Jean-Noël Sontot se sont vus remettre respectivement les médailles de bronze et d'argent de la F.D.C.67.

dans le cas d'une cession à un particulier, mais un tel acte engage votre responsabilité civile et pénale.

Pour protéger la santé publique et pour vous éviter des mises en causes civiles ou pénales en cas de transmission de cette maladie à un consommateur final, votre fédération a organisé le ramassage des échantillons aux fins d'analyse. Cette opération unique en France, permet également une réduction du coût des analyses de

Pour le vote, la patience était de rigueur.



quelques 98 euros à 4,19 euros par échantillon analysé.

Pour promouvoir ces analyses, votre fédération les a cette année totalement prise en charge, dès lors que les chasseurs sont à jour des cotisations. Elle a de même amélioré le ramassage.

Du 15 avril 2005 au 1^{er} février 2006: 1089 sangliers analysés. Du 15 avril 2006 au 1^{er} février 2007: 1161 sangliers analysés.

Le service technique a ramassé les échantillons régulièrement, toutes les semaines de l'année.

Le Herrenwald

Il y a un an, un peu plus de 80 % des chasseurs ont voté pour l'acquisition d'un terrain de 77 ha, situé au lieu-dit Herrenwald dans la forêt de Brumath. L'achat était assorti d'une condition: la modification du POS permettant de construire le centre du permis de chasser et éventuellement si les chasseurs le désirent, la construction d'une Maison de la chasse et de ses annexes.

Nous avons donc signé dès le 3 juillet 2006 un compromis de vente avec la SAFER, engageant la F.D.C. à acheter et la SAFER à vendre, dès l'obtention des autorisations demandées. En droit local un compromis de vente est caduc après 6 mois. Il a donc fallu le renouveler.

Une modification du POS prend du temps, car une telle modification est soumise à des délais prescrits par la loi, délais auxquels personne ne peut se soustraire.

La SAFER ayant acheté ce terrain au moyen de prêts bancaires, nous a imputé des frais de stockage du terrain pour couvrir leurs dépenses en intérêts auprès de leur banque, en attendant la réalisation du compromis. De tels frais de stockage ou intérêts sont habituellement demandés aux acheteurs, dès lors que le règlement intervient tardivement.



Le dépouillement des résultats.

La 1^{re} formation des gardes chasse particuliers en France

En décembre dernier, un texte réglementant la formation des nouveaux gardes chasse est paru au J.O. Une formation est désormais obligatoire pour obtenir l'agrément des gardes-chasse particuliers. Elle dure trois jours et comprend 18 heures de cours axés sur l'aspect juridique de cette profession.

La fédération des chasseurs du Bas-Rhin est la première fédération en France, à avoir organisé une telle formation. Les premiers groupes de gardes sont déjà formés, de nouvelles sessions sont en cours.

La communication et les services de la Fédération

En 2004, 95 % d'entre vous aviez souhaité avoir plus d'informations. Pour répondre à vos demandes, nous avons créé INFOS CHASSE 67.

De même pour encore mieux vous satisfaire, nous avons amélioré notre service car depuis peu notre journal est passé de 4 numéros par an à 6 numéros et les petites annonces sont devenues gratuites.

Pour vous éviter des démarches inutiles, la Fédération des chasseurs et son personnel administratif ac-

ceptent à nouveau de vous vendre le timbre sanglier, lors du renouvellement de votre permis de chasse au guichet unique. Ce timbre est d'ailleurs devenu obligatoire par arrêté ministériel. Son absence est sanctionnée par une amende de 4^e classe, mais il n'y aura sans doute pas de contrôles avant le 1^{er} juillet 2007.

Le tour d'horizon très synthétique que nous venons de vous présenter met en relief l'activité de la campagne 2005/2006. Votre conseil d'administration a réalisé un travail qu'on peut qualifier de considérable, mais nos tâches principales sont devant nous et nous pensons en particulier au sujet de la venaison.

Un mot sur l'avenir

Nos projets pour demain :

- Réaliser le Centre de permis de chasser.

- Développer la filière venaison (dès que les arrêtés venaison seront sortis).

- Promouvoir la venaison pour solliciter la consommation par le grand public et faire connaître le caractère bénéfique des viandes de gibier dans la prévention des maladies cardiovasculaires.

- Soutenir financièrement les aménagements en faveur de la faune.

- Expliquer la chasse aux

non-chasseurs pour améliorer notre image de marque.

- Maintenir une fédération réactive comme nous avons su le faire pour les arrêtés venaison, le schéma départemental et la formation des gardes-chasse.

- Maintenir les cotisations stables.

Nos projets pour après demain (selon nos finances)

- Consultation des chasseurs :

- pour la création d'installations modernes de tir au Herrenwald

- et ou une maison de la Chasse au Herrenwald

Pour conclure,

Je tiens à remercier l'ensemble des membres permanents de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos actions.

Merci à M^{me} Béatrice Roecker notre responsable administrative et à ses collaboratrices, M^{mes} Huguette Bockel, Alexandra Dick et Fabienne Musser, qui vous accueillent toute l'année avec sourire et compétence.

Merci à Patrick Jung le responsable technique et à son équipe de techniciens, Messieurs Jonathan Fischbach et Nicolas Braconnier qui sont toute l'année à votre service.

Interventions des associations spécialisées



Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Petit Gibier



Pour la dernière née des associations, représentée par Aliette Schaeffer sa Vice-Présidente, l'heure n'était pas encore au bilan mais plutôt à un appel aux chasseurs de plaine. En effet, comme l'a souligné A. Schaeffer, le petit gibier n'aura un avenir dans

le département que si toutes les bonnes volontés s'unissent. De nombreux projets sont au programme, dont une veille juridique permanente qui devra permettre aux membres de faire respecter le Code de l'environnement sur leurs territoires, ainsi que la création d'estimateurs de dégâts "petit gibier" qui viendront épauler les adjudicataires confrontés à ce genre de dossier. Ainsi, afin d'éviter d'en arriver aux dégâts, des essais de répulsifs seront menés en vue d'obtenir une homologation en milieu ouvert. Des contacts sont déjà en cours avec des territoires exemplaires dans d'autres départements, afin de profiter des expériences qui y ont été menées.

Association des Chasseurs à l'Arc du Bas-Rhin

Représentant ses 39 membres actifs, Gilles Mercier a dressé un bilan très satisfaisant des activités de l'A.C.A.B.R., les chasseurs à l'arc étant de mieux en mieux intégrés dans le paysage cynégétique local. La présence systématique à la journée de la chasse, où le stand de tir à l'arc suscite toujours un intérêt croissant



d'être mieux connu et donc mieux accepté. Comme chaque année, l'A.C.A.B.R. a organisé deux journées de chasse pour ses membres, à Gerstheim pour le petit gibier et à Rountzenheim pour le grand gibier, avec une nouveauté cette année sous forme de battue mixte carabine - arc en forêt de Haguenau. Ce mode de chasse étant très bien accepté par le grand public, une convention est en préparation entre l'A.C.A.B.R. et la F.D.C. 67, pour la création d'une école de chasse à l'arc sur le territoire du Petit Fleck.



G. Mercier a aussi rappelé sa disponibilité aux responsables de G.G.C. et S.L.C., afin d'organiser des présentations de la chasse à l'arc dans le cadre de réunions spécifiques ou d'assemblées générales.

surtout chez les jeunes, le passage des Brevets « Grand gibier » option arc et la participation aux chasses collectives permettent à l'arc



AU BONHEUR DE PILOU



- ▲ Education canine et comportement chiots et chiens adultes toutes races (spécialité Retrievers)
- ▲ Eleuage de Labradors
- ▲ Toiletage
- ▲ Alimentation et accessoires



9, rue Neuve à Sundhouse - Tél. 03 88 85 84 91 - Port. 06 89 09 87 72
www.bonheur-pilou.com / E-mail: beamuller@cegetel.net





Délégation départementale de l'Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge



Gérard Thiry, délégué départemental, a tenu à remercier la F.D.C. 67 et les G.G.C. de La Petite Pierre, de Niederbronn, de la Sauer-Moder, de Haslach, du Champ du Feu, de l'Ungersberg et du Pays de Hanau pour leurs subventions, qui ont permis d'acquérir six ensembles émetteurs-récepteurs, modernes et performants, pour équiper les chiens.

Avec plus de 1000 interventions effectuées la saison dernière, l'U.N.U.C.R. 67 se situe globalement au même niveau que les années précédentes en valeur absolue. Ces interventions se répartissent comme suit : 40 % de réussites, 37 % d'échecs et 23 % de contrôles de tir. Plus de 400 animaux ont été retrouvés, dont 35 % étaient encore vivants et un quart ont fait l'objet de poursuite. Selon G. Thiry la modestie reste néanmoins de mise, car en matière de recherche rien n'est jamais définitivement acquis. Il faut donc conti-

nuer inlassablement à convaincre de la nécessité de rechercher les animaux blessés et surtout de mettre tout en œuvre afin d'être certain qu'un animal tiré est réellement manqué.

L'impact des nouvelles règles en matière d'hygiène alimentaire semble inquiéter G. Thiry, car selon lui un plus grand nombre d'animaux seront déclarés impropres à la consommation. L'attrait de la venaison disparaissant, la motivation en faveur de l'appel d'un conducteur pour rechercher un animal qui ne pourra ni être vendu ni être consommé, risque d'en pâtir. Sur ce point, il faut souligner l'intérêt de la présence de chiens de sang aux battues, un élément favorisant la mise en valeur de la venaison des animaux blessés.

G. Thiry a martelé l'importance du comportement du chasseur après le tir, trop de négligences étant constatées en matière de signalisation des coups de feu, de réaction du gibier ou encore de direction de fuite.

jeu dans le cadre de la Charte de parrainage ou encore pour l'organisation de journées de chasse réservées aux jeunes chasseurs.

En 2007, la commission concentrera ses actions sur les deux territoires-écoles du Fleckenstein et du Herrenwald (voir notre article en page 6 du numéro d'avril d'info chasse), tout en poursuivant ses objectifs d'ou-

verture auprès des locataires et enfin, une nouveauté, la mise en place de relations avec d'autres groupements de jeunes chasseurs, aussi bien en France qu'à l'étranger, afin d'assurer une ouverture d'esprit maximale aux jeunes du département, favoriser les échanges culturels et profiter des expériences menées ailleurs.



- Aménagement et entretien
- Espaces verts
- Dallages et pavages
- Arrosages automatiques
- Traitement bassin et lacs

ALSAVERT

1, route de Flexbourg 67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35 - www.alsavert.com

Commission "Jeunes chasseurs"

Après avoir rappelé brièvement l'ensemble des actions menées par la commission qui siège au sein de la fédé (dont Infos'Chasse s'est fait largement l'écho), Thomas Wintzerith qui représentait le président Mat-

thieu Hammer, a chaleureusement remercié Gérard Lang et ses administrateurs pour le soutien accordé à la cause des jeunes chasseurs dans le Bas-Rhin.

Il n'a pas non plus oublié les locataires qui ont joué le

Passages obligés de tout chasseur qui se respecte, les stands de tir sont intimement liés à la vie associative cynégétique du département. Nous leur consacrons cette rubrique, afin de vous permettre de découvrir ou redécouvrir ces lieux d'entraînement et d'échanges, où la conception d'éthique de chasse prend sa source.

Association pour la Promotion du Tir à Obernai (A.P.T.O.)



Niché dans un écrin de verdure de deux hectares au pied du Mont Sainte-Odile, le stand de tir de l'A.P.T.O. est exemplaire à bien des égards. Intégration dans le paysage, respect du voisinage et de l'environnement, tous les ingrédients sont réunis pour en faire une réussite. C'est en 1978 que tout a commencé, avec la créa-

tion de l'association par Paul Kleim (le président actuel) et un groupe d'amis, dont certains l'entourent encore aujourd'hui, soit presque 30 ans d'amitié et de travail. Huit ans après le stand de tir du lycée Freppel et celui installé dans le sous-sol de la salle des fêtes, la commune d'Obernai proposait un terrain en bail emphytéotique

L'A.P.T.O. en bref Ouverture le mercredi de 14 h 30 à 18 h, le samedi de 14 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30. Réservation possible à la journée pour des groupes de 10 chasseurs minimum (12 euros/pers.)
Cotisation : 100 euros/12 mois

Contact : Paul Kleim 03.88.95.18.71

au comité de l'association, une solution refusée au profit d'un achat. Dès 1985 la première pierre est posée, ce sera la première d'une longue série dont le dernier épisode remonte au dimanche 29 avril 2007, date d'inauguration d'une superbe terrasse couverte baptisée « Au relais des chasseurs ».

Le stand de l'A.P.T.O. mérite parfaitement le qualificatif de « relais des chasseurs », car ici la chasse est pratiquée par une grande majorité des 210 membres et l'entraînement au tir de chasse est possible dans toutes les situations, à savoir cibles fixes à 10, 50, 100 et 200 mètres, deux sangliers courants à 50 mètres avec ouverture de 7 mètres, un lièvre courant et un ball-trap (3 lanceurs). Ce dernier n'est ouvert que deux dimanches par mois, pour limiter les nuisances sonores

aux riverains et pendant les vendanges il est tout simplement fermé pour éviter tout conflit avec les vignerons des alentours.

Dernier point, si aujourd'hui l'A.P.T.O. bénéficie d'un appui sans faille de la municipalité, avec de temps à autre quelques subsides publics, la grande majorité des investissements a été financée par l'organisation de 65 foires d'antiquités et par la location aux autres associations locales, d'un chapiteau dont le président Kleim avait soutenu l'acquisition.

PH.J.

Rendez-vous d'été
Challenge Relais des chasseurs les 28 et 29 juillet : concours de tir sur sanglier et lièvre courant, cibles fixes à 100 et 200 mètres.
Inscription 10 euros
Compétition européenne de tir à la poudre noire les 24, 25 et 26 août.

Un rapport qualité/prix imbattable

Agrainoirs automatiques

Une gamme complète

EXCLUSIVITÉS DIMA

	SP 7DAD 59,95 €
	- Coque plastique noir - Cellule solaire
	SP 7/D 89,95 €
	- Coque plastique noir - Horloge programmable
	SP D/DA 69,95 €
	- Coque aluminium - Cellule solaire
	SP 7/DA 99,95 €
	- Coque aluminium - Horloge programmable
	SP D/DAD 69,95 €
	- Coque aluminium - Cellule solaire - Jet directionnel
	SP 7DAD 99,95 €
	- Coque aluminium - Horloge programmable - Jet directionnel

DIMA

46a rue principale • F 67360 Diefenbach - les-Woerth
Tél : 00 33 6 07 73 70 23 • 00 33 6 29 57 41 44
Courriel : dimasarl@orange.fr • Internet : www.dima-chasse.fr



Nouvelles règles d'emploi d'un garde-chasse particulier

VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN GARDE-CHASSE PARTICULIER ? VOICI CE QU'IL FAUT SAVOIR DES NOUVELLES RÈGLES, ENTRÉES EN APPLICATION LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2006.

Pour les gardes déjà agréés, leur agrément reste valable jusqu'au terme mentionné sur leur arrêté d'agrément, ou, sinon, jusqu'au 1^{er} septembre 2007.

Quelles sont les compétences d'un garde particulier ?

Un garde particulier est chargé de certaines fonctions de police judiciaire. Sa compétence territoriale se limite strictement à l'étendue des droits de chasse ou des propriétés pour lesquels il est commissionné.

Le garde-chasse particulier constate les infractions portant atteinte aux droits de chasse dont il a la garde en établissant des procès-verbaux relatant les faits qu'il a lui-même constatés, procès-verbaux qui sont remis ou envoyés directement au Procureur de la République.

Conditions requises et incompatibilités

Les conditions requises pour être garde particulier sont : être de nationalité française, majeur, jouir de ses droits civiques, n'être ni officier ou agent de police judiciaire (donc ni maire, ni adjoint), ni agent des Eaux et Forêts, ni garde champêtre.

Un propriétaire ou un locataire de chasse ne saurait être son propre garde.

La formation obligatoire

La fédération des chasseurs du Bas-Rhin organise, sur trois journées, une formation qui permet l'obtention de l'arrêté préfectoral d'aptitude aux fonctions de garde particulier.

Certaines personnes sont dispensées de formation.

La désignation

Elle se fait en trois étapes : 1) l'établissement d'une lettre



de commissionnement par le président d'une société de chasse organisme, le locataire ou le propriétaire ;

2) l'envoi d'une lettre demandant l'arrêté d'agrément de la personne désignée au préfet ;

3) Après réception de l'arrêté d'agrément, prestation de serment (ou assermentation) au tribunal par le candidat garde.

Discipline

Le garde, qu'il soit bénévole ou salarié, est sous l'autorité de son employeur pour ce qui est des conditions matérielles de son travail. Dans l'exercice de ses fonctions de police judiciaire, le garde :

- doit détenir en permanence sa carte ou décision d'agrément et la présenter à toute personne qui en fait la demande ;
- est sous la direction du procureur de la République ;

- le port d'un insigne définissant un grade, d'un emblème tricolore, d'un képi, ainsi que de tout insigne et écusson faisant référence à une appartenance associative, syndicale, politique ou religieuse est interdit.

Assurance

Le garde, bénévole ou salarié, doit être couvert en responsabilité civile particulièrement en ce qui concerne les accidents inhérents à sa fonction.

Cessation de fonctions

La révocation est la notification au garde et à l'administration, par le propriétaire, titulaire du droit de chasse, du retrait de la commission donnée.

Le retrait d'agrément est la décision motivée par laquelle l'Administration met fin aux pouvoirs de police du garde particulier en cas d'abus de pouvoir ou de faute.

Pour en savoir plus

Contactez la préfecture, les sous-préfectures, la DDAF ou l'association des gardes-chasse et piégeurs agréés au 03.88.96.05.24.

BRUNO CINOTTI

Directeur départemental délégué - DDAF du Bas-Rhin

Le bac de protection de votre automobile

la protection de coffre, accessoire de qualité, dont vous ne pourrez plus vous passer !



Votre coffre reste impeccable

le bac à vos pieds



Fin, la boue sur vos moquettes !

Trouvez tous renseignements sur ces produits « sur mesure » auprès de :

KOENIG ALAIN CARBOX : 49 Rue Ile Napoléon Z.I. - 68172 RIXHEIM CEDEX

www.carbox.fr

tél. 03.89.64.27.11
fax 03.89.64.23.34
courriel: info@carbox.fr

Petites annonces

Un service **GRATUIT** pour tous les membres de la **Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin**

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr

Partis de chasse

Chasseur cherche action de chasse région Obernai, Molsheim, Schirmeck. Tél. : 06.27.71.84.23

Cède part de chasse région Sélestat - 400 ha env. + étang + rivière. Grand et petit gibier + canards + daims. Tél. 06.03.93.58.03 ou 03.88.92.31.46

Pour compléter groupe d'amis, parts dispo chasse forêt 300 ha. Vallée de la Bruche. Cerfs, chevreuils, sangliers. Tél. 06.72.21.41.50

Retraité militaire actif, 66 a, cherche chasse bonne ambiance. Affût, proximité de Strasbourg. M. Rauch - Tél. 03.88.31.75.75

Armes

Vends Kipplauf Blaser K95 Luxe cal. 30R, TBE, 2400 euros. Tél. : 03.88.73.45.61 (soir)

Achète armes anciennes de collection : pistolets, fusils, sabres, casques, cuirasses. Tél. 03.90.29.41.68 OU 06.82.86.97.85

Vends juxtaposé espagnol, calibre 12 à platines ciselées et jumelles Swarovski 7x50. Tél. 06.14.41.68.57

Véhicules

ML 400 CDI LUXURY année 2003 - 86000 kms noir émeraude, cuir java, pack AMG, BI-xenon, CD, GPS, PTS, TO, sièges



avant chauffants, att. remorque + bac. Etat parfait. Ent. Mercedes. 33000. Tél. 06.07.45.80.15

Emploi

Sté distribuant articles de chasse (piégeage, aménage-

ment du territoire), recherche assistant(e) commercial(e) à temps plein. Poste basé au Nord de Haguenau. Connaissance du milieu chasse appréciée. Tél. : 06.75.39.99.27

Frankonia

SOUTIENT LA CHASSE

Un livre de préparation à l'examen du permis de chasser à retirer gratuitement dans votre magasin de Vendenheim*

La chasse a besoin de sang neuf pour assurer le renouvellement des générations et la transmission de notre culture cynégétique

Donnez la possibilité à vos amis, et connaissances de passer le permis de chasser. Nous les aiderons en offrant le livre de préparation à l'examen du permis de chasser.

Préparer et Réussir votre PERMIS DE CHASSER Programme Officiel 2006

Réussir au permis de chasser est une obligation depuis 1976. Alors préparez-vous efficacement avec la nouvelle édition de ce manuel réalisée par des spécialistes, sous la direction de Jean-Claude Chantelat, et revue conformément aux récentes dispositions de l'examen du permis de chasser.

Entraînez-vous à l'examen avec plus de 280 questions sur tout ce que vous devez savoir :

- l'organisation de la chasse en France,
- la législation,
- les modes de chasse,
- les espèces chassables et protégées,
- les armes et les munitions,
- la balistique, la sécurité...

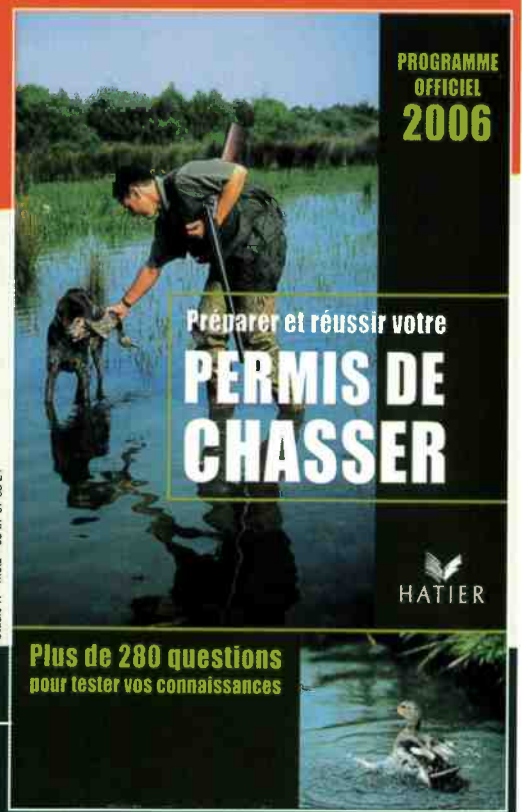
Le manuel indispensable pour réussir aujourd'hui votre permis de chasser. Format 14,5 cm x 21 cm 240 pages - illustrations en NB - broché.

* Conditions : se déclarer candidat à l'examen du permis de chasser, et décliner son nom et son adresse. Quantité limitée à 100 livres.

Nemrod Frankonia :

4, rue Transversale C - 67550 Vendenheim - Tél. : 03 90 20 34 50 - Fax : 03 90 20 34 59

Heures d'ouverture : Mardi-jeudi : 13 h à 20 h - Vendredi : 10 h à 20 h - Samedi : 10 h à 19 h - **Fermé le lundi**



Traitement et conservation
de tous gibiers
et viandes animales

ANIMKAP

le respect de l'art de chasser

Armoires réfrigérées
et ventilées

Larg. 0,52 à 0,77 m
Prof. 0,50 à 0,74 m
Haut. 1,52 à 2,06 m



Chambres froides

Larg. 0,90 à 2,40 m
Prof. 0,90 à 2,45 m
Haut. 1,90 m



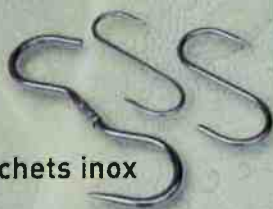
Embossoir à viande



Hachoir à viande



Emballage sous vide



Crochets inox



Table de découpage en inox



Lot de
4 couteaux
+ fusil à aiguiser
+ planche à découper PVC alimentaire

Couperets



Scie à os

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOUS

NIMKA / ANIMKAP

13 rue Cugnot - F-57200 Sarreguemines - Tél. 03 87 98 48 49 - Fax 03 87 98 51 55
info@animkap.fr - www.animkap.fr

Présents
à Kolbsheim
le 10 juin



Observer et découvrir la nature



Voir sans être vu



Les jumelles Victory FL permettent aux chasseurs et observateurs de la nature de découvrir en détail la faune sauvage. Elles offrent des expériences visuelles incomparables, une excellente clarté de l'image, une netteté des détails inégalée. Les verres haut de gamme avec traitement antireflets multicouches ZEISS T* garantissent une transmission supérieure à 90%. La gamme Victory FL : une richesse des contrastes et une luminosité remarquables, même dans des conditions lumineuses peu favorables.
RIVOLIER.SA · 04 77 36 03 40 · info@rivolier.fr · www.zeiss.fr



We make it visible.